

## Commentaire de texte Domanialité publique

Par Nio, le 21/09/2014 à 08:44

Bonjour,

J'ai un commentaire de texte à réaliser en droit public des biens. Le texte provient d'André de Laubadère et de son ouvrage "Domanialité publique, propriété administrative et affectation".

Voici le texte "La propriété administrative apparait comme un régime de compétences à certains égards limitées mais, à d'autres égards, au contraire exaltées par l'affectation. Cette consommation fournit, d'une part un nouvel argument contre la thèse de l'affectation assimilée à une servitude car une servitude ne peut que limiter les pouvoirs du propriétaire. D'autre part, elle oblige à considérer la propriété administrative comme une propriété d'un type original; elle interdit d'y voir une propriété privée dont les démembrements pourraient sans doute être comparés à ceux que l'on rencontre en droit privé mais dont les dilations exorbitantes sont vraiment spécifiques du droit administratif".

Je sollicite votre aide car n'ayant eu que 2 cours magistraux de droit public des biens, j'avoue que je suis perdu et que je ne comprends pas bien tout le sens de ce texte. Je sais que l'affectation est un critère important dans la détermination du domaine public. Concernant l'originalité du droit administratif, il existe une distinction utile entre droit public et droit privé mais je ne comprends pas si c'est ce point que soulève l'auteur.

Si vous pouviez m'aider ça m'aiderai vraiment. Je sais que ce forum n'est pas la pour faire mon travail et ce n'est pas ce que je demande mais si certains ont des pistes à me proposer ça fait déjà un certain temps dessus et je n'avance pas. C'est pour ça que je me permets de poster sur ce forum.

Merci d'avance.